



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**11-09-2018-05**

Date de convocation le 04-09-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13  
Présents : 9  
Procuration : 3  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 11 septembre 2018**

Le onze septembre deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes ETCHART, PALIS, et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, et LETARGUA.

**Pouvoirs** : Mr SALEFRANQUE a donné pouvoir à Mr CLAVÉ  
Mme BAZIARD a donné pouvoir à Mr CAMDESSUS  
Mme LOQUET a donné pouvoir à Mme ETCHART

**Absente** : Mme BERT

**Secrétaire de séance élue** : Mme PALIS Estelle

**OBJET : LOTISSEMENT DU BOIS A GOUZE : REGULARISATION DU TERRAIN LALANNE DELIBERATION COMPLEMENTAIRE**

Le cabinet de maîtres BILLERACH et CAMET-LASSALLE, notaires à Orthez, chargés aux fins de rédiger les actes sous-seing privé (promesses de vente et d'achat) ainsi que les actes authentiques correspondants demande à l'assemblée de modifier la précédente délibération du 06 juillet 2018.

Compte tenu de la surface de la parcelle, et que le permis d'aménager intègre la parcelle comme formant partie du lot, le Maire propose de céder la parcelle sans contrepartie financière, charge au vendeur les frais d'actes liés à l'acquisition de cette parcelle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DONNE** son accord de principe sur la vente de la parcelle désignée sans contrepartie.

**DESIGNE** le cabinet de Maître BILLERACH et CAMET-LASSALLE, notaires à Orthez, aux fins de rédiger l'acte authentique correspondant.

**AUTORISE** le Maire Délégué à signer l'acte authentique correspondant.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/09/2018